

Le 27 septembre 2024

**Ce document contient des informations importantes sur le compartiment dans lequel vous avez investi. Pour toute question, nous vous invitons à consulter votre courtier, votre banquier, votre avocat, votre comptable ou votre conseiller financier.**

Cher Actionnaire,

Par la présente, nous vous informons, en notre qualité de conseil d'administration de la Société (le « **Conseil** »), du changement à venir au sein du compartiment de HSBC Global Investment Funds – Global Infrastructure Equity (le « **Compartiment** »), dont vous possédez des actions.

## Amélioration de l'Objectif d'investissement

### Le Changement

Le Compartiment intégrera désormais d'autres activités exclues, notamment le pétrole et gaz de la région arctique, les sables bitumineux et le schiste bitumineux.

Exclusions supplémentaires									
Armes interdites	Armes controversées	Charbon thermique (expansion)	Charbon thermique (seuil de revenus à 10 %)	Charbon thermique (seuil de revenus à 2,5 %)	Pétrole et gaz de la région arctique	Sables bitumineux	Schiste bitumineux	Tabac	PMNU
✓	✓	✓	✓		✓	✓	✓	✓	✓

L'Annexe 6 du Prospectus, qui comprend une matrice couvrant les exclusions applicables à chaque compartiment, sera mise à jour dans le prochain Prospectus apposé d'un visa. Cette mise à jour devrait être publiée le 30 septembre 2024 ou aux alentours de cette date.

Les Informations précontractuelles du Compartiment (qui font partie du Prospectus) seront également rectifiées afin de refléter ces modifications.

### Date de prise d'effet

Les changements susmentionnés entreront en vigueur le 30 septembre 2024 (la « **Date de prise d'effet** »).

### Impact sur les Actionnaires

Le Conseil souhaite assurer aux Actionnaires que l'objectif d'investissement du Compartiment et/ou la façon dont il est géré et/ou sa notation de risque resteront inchangés. Ces changements n'entraîneront aucune modification des frais et charges relatifs aux Compartiments.

### Mesures à prendre

Ces modifications détaillées ci-dessus vous sont envoyées à titre d'information uniquement.

Le dernier prospectus, le Document d'information clé et/ou le Document d'information clé pour l'investisseur sont disponibles dans le Centre du Fonds à l'adresse [www.assetmanagement.hsbc.com/fundinfo](http://www.assetmanagement.hsbc.com/fundinfo) ou auprès du siège social de la Société.

**Nous vous invitons à prendre le temps d'étudier les informations susmentionnées, car elles sont importantes. Pour toute question, veuillez contacter votre agent local ou votre bureau HSBC Asset Management.**

**Nous vous invitons à prendre le temps d'étudier ces informations car elles sont importantes.**

**Nous vous invitons à contacter votre conseiller financier habituel et nous vous rappelons la nécessité et l'importance de bien prendre connaissance du document d'information clé.**

Au nom et pour le compte du Conseil de HSBC Global Investment Funds